

Urgence sociale

Le Roi fixe les chantiers et les délais

- Le gouvernement appelé à lancer une refonte globale des programmes en place
- Des mesures prioritaires à lancer en urgence
- La charte de déconcentration doit être adoptée avant fin octobre

LE choix d'Al-Hoceïma pour prononcer le discours du Trône est fort en symbolique. Le Roi a mis l'accent dans ce discours très attendu, sur les difficultés sociales que connaissent plusieurs catégories de citoyens. Le Souverain a été on ne peut plus clair: «je porte l'espoir inaltérable d'améliorer les conditions de vie des citoyens». Surtout qu'en dépit des efforts menés durant les dernières années, «j'ai le sentiment que quelque chose continue à nous faire défaut en matière sociale», a-t-il dit. Le Souverain a insisté sur les défaillances qui limitent l'impact des différentes politiques sociales. Pour lui, «il est insensé que plus de 100 programmes de soutien et de protection sociale, de différents formats et se voyant affecter



Le discours royal, prononcé à Al-Hoceïma, a souligné que «le patriotisme s'évertue à renforcer l'unité et la solidarité, particulièrement dans les moments difficiles. C'est pour cela que les Marocains libres, ne se laissent jamais affecter par les aléas de la vie» (Ph. MAP)

social. Le nouveau dispositif devra se baser sur un Registre social unique», qui constitue, selon le Roi, «un début prometteur, susceptible d'induire un accroissement progressif du rendement des programmes sociaux, à court et à moyen terme». L'idée est d'instaurer un nouveau système de ciblage, plus rigoureux, des familles habilitées à jouir des prestations de ce régime.

Ce projet dépasse le mandat d'un seul gouvernement. En attendant la mise en marche de ce nouveau dispositif, le gouvernement est appelé à lancer en urgence, une série de mesures prioritaires. L'équipe d'El Othmani est tenue d'élaborer ces mesures dans les plus brefs délais, et de tenir le Souverain informé de leur état d'avancement. Une réunion de travail a été présidée par le Roi à Al-Hoceïma, pour définir les modalités d'exécution des orientations contenues dans le discours royal. Celui-ci a tracé une véritable feuille de route pour les prochains mois. L'un des principaux chantiers porte sur la redynamisation des programmes d'appui à la scolarisation et de lutte contre la déperdition scolaire, à partir de la rentrée prochaine. L'objectif est «d'alléger les charges supportées par les familles». Autre priorité définie par le Souverain: le lancement de la 3e phase de l'INDH, en mettant l'accent sur une nouvelle génération d'initiatives génératrices de revenus et d'emplois. Le redressement des dysfonctionnements qui ont marqué la mise en œuvre du Ramed

est également au programme. Cela devra s'accompagner d'une refonte en profondeur du système de santé, qui souffre d'inégalités criantes.

Déconcentration, réforme des CRI...

Parmi les chantiers prioritaires définis par le Roi, la nécessité de relancer le dialogue social. Le message adressé au gouvernement est on ne peut plus clair: «le dialogue social est un devoir. Il convient de l'instaurer et de le maintenir dans la durée, sans aucune interruption». Aujourd'hui, syndicats et gouvernement sont appelés à «faire preuve de sens de responsabilité», afin d'aboutir à un «pacte social équilibré et durable, à même de rehausser la compétitivité de l'entreprise et de renforcer le pouvoir d'achat des travailleurs». Cela est d'autant plus important que «la forme su-

prême de protection sociale», selon le Souverain, passe par la création d'emplois productifs. Cela passe notamment par «un bond qualitatif dans les domaines de l'investissement et de l'appui au secteur productif». La refonte du modèle de développement s'inscrit dans cette logique. Mais, en attendant son élaboration et son déploiement, le gouvernement est attendu sur trois chantiers majeurs. En tête, l'adoption de la charte de déconcentration administrative. Le chef du gouvernement a annoncé il y a quelques semaines que ce texte est quasiment finalisé. Le Souverain a fixé fin octobre comme dernier délai pour la mise en place de cette charte. Le 2e chantier concerne l'adoption de la charte d'investissement et l'activation de la réforme des CRI. Après avoir présenté les grandes orientations de cette réforme au Souverain il y a quelques semaines, le gouvernement avait programmé ce texte pour sa réunion du 12 juillet dernier, avant de reporter son examen à une date ultérieure. Cette mise à niveau permettra de «mettre fin aux blocages et aux prétextes invoqués par certains départements ministériels», a expliqué le Souverain. Le 3e chantier s'inscrit dans la même logique. Il porte sur le domaine réglementaire, notamment en fixant un délai maximal accordé aux administrations pour répondre aux demandes relatives aux projets d'investissement. L'idée est aussi de mettre en place un système d'échange coordonné des informations, afin d'empêcher qu'une administration demande à un investisseur des documents déjà en possession d'une autre administration. □

M.A.M.



Au chevet des entreprises

LE discours royal a insisté sur la nécessité de lancer des mesures d'accompagnement des entreprises, notamment en matière d'accès au financement et de mise à niveau de leurs ressources humaines. Le regain du dynamisme économique passe, selon le Souverain, par «le renouvellement de la culture des affaires et l'exploitation optimale des atouts du Maroc». Il a également insisté sur le fait que l'entreprise productive a besoin, aujourd'hui, de davantage de confiance de la part de l'Etat et de la société. □

des dizaines de milliards de DH, soient éparpillés entre plusieurs départements ministériels et de multiples intervenants publics.

Le manque de cohérence et le chevauchement des interventions plombent ces initiatives. Le gouvernement est appelé à lancer une restructuration globale des programmes d'appui et de protection

Renouvellement des élites

C'EST le énième appel lancé aux partis politiques pour renouveler leurs élites. C'est décisif pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle. «Il leur faudra attirer de nouvelles élites et inciter les jeunes à s'engager dans l'action politique». Ces formations doivent également renouveler leurs méthodes de

travail et rénover leurs modes de fonctionnement, selon le discours. Cette mise à niveau devra permettre aux partis de jouer leur rôle d'intermédiation, notamment en misant sur les jeunes compétences, «mieux placées pour connaître les problèmes et les besoins de leur époque». □